



Mesdames et Messieurs,
Chers collègues,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour débattre des orientations budgétaires qui présideront à l'élaboration du budget pour l'année 2020.

Vous connaissez tous la situation :

- Un encadrement de l'Etat toujours plus contraignant
- Et, dans le même temps, des normes réglementaires et législatives, toujours plus nombreuses et coûteuses

Donc, cette année encore, le contexte nous impose de faire des choix dans les dépenses.

Je n'ai pas tellement envie de m'attarder une nouvelle fois

- sur les causes de cette situation ;
- sur l'indécence de l'Etat qui ne compense pas, depuis des années, les compétences transférées, particulièrement dans le social ;
- sur le mépris d'une administration centrale qui fait fi de la décentralisation en plaçant, sous contrôle étroit, la dépense locale et les élus locaux pourtant légitimement élus au suffrage universel direct.

Je n'ai pas envie de perdre du temps sur ces constats.

Non pas pour les minimiser.

Au contraire, je trouve que cette remise en cause des libertés locales et de la décentralisation est grave, et tout simplement contraire au bon sens. Car, c'est dans la proximité qu'on peut agir au plus près des besoins des territoires et de leurs habitants.

Mais, malheureusement, sur ce sujet, force est de constater que la critique est vaine.

Donc, je vais concentrer mon propos sur ce qui relève de nous.

Je l'ai annoncé immédiatement en guise d'introduction de ce débat, il va falloir faire des choix dans les dépenses.

Et au moment de faire ces choix, il faudra penser à 2020 bien-sûr, mais aussi à demain et après-demain. Il faut penser à l'avenir du territoire.

On le sait tous, quand il s'agit de faire des choix, c'est plus facile politiquement de couper dans l'investissement que dans les dépenses sociales.

Mais, pour préparer l'avenir,

Pour stimuler l'activité et créer les embauches,

Pour développer l'attractivité du territoire pour les entreprises, les résidents, les talents, les touristes, etc.

Il faut investir. Il faut accompagner le développement local.

Les dépenses d'investissement n'ont jamais l'air d'une urgence politique et, pourtant, elles sont indispensables pour préparer l'avenir de façon confiante et positive.

Evidemment la redistribution est essentielle pour ne laisser personne sur le bord de la route. Et, je l'ai dit plusieurs fois : personne ne doit rester au bord de la route. Mieux que ça : chacun doit trouver sa place dans la société.

Aider les personnes les plus fragiles ou celles qui connaissent des accidents de vie, c'est un devoir de solidarité indiscutable pour la collectivité. Et notre Institution s'honore à assumer ce devoir de solidarité.

Mais ce n'est pas une finalité.

Je vais vous redire exactement ce que j'ai déjà dit à l'occasion des vœux :

Nous ne pouvons pas nous laisser enfermer dans cette vision cynique d'une France à deux vitesses :

- d'un côté : les métropoles qui se développent et concentrent les emplois et les richesses ;
- de l'autre : les territoires ruraux condamnés à panser les plaies à coup de transferts sociaux.

Moi, je refuse cette ségrégation territoriale.

Je refuse que notre territoire dépende essentiellement des injections de revenus sociaux parce que les discours dominants incitent à tout miser sur les grandes métropoles et régler le reste du territoire par de la redistribution et des transferts sociaux.

Nous pouvons et nous devons avoir une autre ambition pour notre territoire et pour ses habitants, et nous devons y consacrer de l'énergie et des moyens.

Il n'y a pas que les métropoles régionales qui peuvent porter le développement. Nous pouvons aussi y prendre notre part. Même si c'est plus difficile.

Et nous avons aujourd'hui, dans les Hautes-Pyrénées, quelques indicateurs positifs qui doivent nous encourager dans ce sens :

- **Premièrement** : la population. Après plusieurs années de déprise démographique, notre département redevient attractif, le solde migratoire compense désormais le solde naturel.
- **Deuxièmement** : le taux de chômage. Les Hautes-Pyrénées ont enregistré un net recul en 2019 avec une baisse de 3,5% du nombre de demandeurs d'emploi. Le taux de chômage des Hautes-Pyrénées est désormais en dessous de la moyenne d'Occitanie.
- **Troisièmement** : l'annonce faite par le ministère des finances de la délocalisation à Tarbes d'une quarantaine d'agents. Elle fait suite à une candidature conjointe avec l'agglomération, et initiée par le Département, pour accueillir de nouveaux résidents et de nouveaux emplois.

- **Quatrièmement** : CAF, l'entreprise bagnéraise qui a remporté un marché de commande pour 28 nouveaux trains Intercités. C'est un marché de 750 millions d'euros (qui pourrait potentiellement aller jusqu'à 1,2 milliard) qui devrait générer, selon le prévisionnel de l'entreprise, une cinquantaine de créations d'emplois par an sur les 5 prochaines années.
- **Cinquièmement** : Tarmac, l'entreprise de maintenance et démantèlement d'avions située sur la zone aéroportuaire. Cette société s'apprête à connaître un développement lui permettant d'envisager rapidement le doublement de son chiffre d'affaires et des ses effectifs.

L'activité, l'économie sont le nerf de la guerre.

Mais, elles ne peuvent se déployer que sous certaines conditions, notamment s'il existe un réseau d'infrastructures et de services de qualité. C'est pour développer ces infrastructures et services de qualité qu'il faut continuer à investir, et qu'il faut continuer à accompagner le développement local.

Au niveau des infrastructures numériques, nous avons la chance d'avoir un programme de déploiement de la fibre optique sur l'intégralité du département qui soit à la fois :

- planifié
- et totalement financé sans argent public.

Je pense que personne ne mesure l'aubaine que cela représente.

Et, pourtant, il suffit de regarder autour de nous. Aucun département ne bénéficie aujourd'hui d'un tel atout. Et, en Occitanie, nous sommes le département rural le plus performant, le plus avancé au niveau de l'équipement en fibre optique.

C'est, je le redis, un signal très fort envoyé aux investisseurs et à tous ceux qui souhaiteraient rejoindre les Hautes-Pyrénées.

Et, à court terme, c'est en outre un chantier qui crée de l'emploi.

Nous venons également de lancer, dans le cadre du Projet de Territoire, une démarche collective d'attractivité pour les Hautes-Pyrénées.

La compétition entre les territoires pour attirer

les investisseurs,

les résidents,

les médecins,

les talents,

les touristes,

est devenue trop rude pour que nous puissions continuer à agir de manière isolée sur tous ces sujets.

Nous devons montrer, au monde qui nous entoure, un front unique et volontaire.

Les travaux ont commencé le 23 janvier dernier par un séminaire réunissant

les 3 chambres consulaires,

les communautés de communes,

l'agglomération,

l'ODS,

Initiative Pyrénées,

l'agence EDF « Une rivière, un territoire »,

Ad'Ooc

et HPTE qui en assure l'animation.

Et, la démarche associera également, en temps voulu, les habitants.

Car, l'attractivité du département, c'est l'affaire de tous.

Ce dernier exemple illustre notre capacité à mobiliser, fédérer, animer les acteurs de ce territoire.

Le Département n'est pas un simple guichet de la solidarité nationale.

Il est un acteur majeur du développement territorial.

Et cela doit se traduire, dans nos orientations budgétaires, par des choix en faveur de l'investissement et de l'accompagnement du développement local.

Sinon, nous serons définitivement condamnés à panser les plaies.

Enfin, pour terminer et en guise de clin d'œil, je voudrais évoquer ce nouvel hémicycle et cette nouvelle façade.

Ils affichent désormais

une certaine stature sans être pour autant ostentatoire,

une certaine modernité tout en étant respectueux du passé.

Cela incarne assez bien l'idée que je me fais de notre Institution.

Je vous remercie pour votre attention et vous propose de passer immédiatement à l'examen des dossiers à l'ordre du jour.

Michel PÉLIEU,

Président du Département des Hautes-Pyrénées